

Image not found or type unknown



Mon Salaire est inferieur au smic

Par **Tipoone**, le **05/05/2012** à **21:16**

Bonjour,

J'ai été embauché en CDI à la SNCF et mon salaire est de 1040€ net ... Ce qui est inférieur au SMIC. Est-ce légal ? Certaines personnes me disent que c'est dû au 13eme mois ...

Merci à vous.

Par **P.M.**, le **05/05/2012** à **22:15**

Bonjour,

Le 13° mois n'entre en ligne de compte pour la comparaison au SMIC mensuel que le mois où il est versé mais la raison pourrait être un prélèvement supplémentaire par exemple pour la prévoyance d'entreprise...